

## Centre social Romain Rolland, au service des habitants

Outil de proximité au service des habitants et des familles, le centre social Romain Rolland contribue par ses activités à l'animation sociale du secteur dans lequel il est implanté. L'un de ses principaux rôles : susciter l'implication des habitants afin qu'ils soient acteurs de la vie de leur quartier.

"Le centre social Romain Rolland voudrait dès cet automne accentuer encore sa présence dans le quartier Bastille", indique Martine Letter, responsable du secteur intervention sociale au sein du CCAS. Déjà en février, l'équipement avait piloté l'accueil des nouveaux habitants et, en mai, avec une poignée d'habitants et des associations, la préparation de la fête du quartier au parc Villon.



### Animer et tisser des liens



Cet été encore, son activité n'a pas faibli : repas partagés autour d'un barbecue, moments de rencontres et d'échanges hors les murs sous forme de pauses-café, atelier de yoga, déco et scrapbooking, séances de jardinage et « confitures solidaires », création couture et confection culinaire, balades et sorties familiales au lac ou en piscine, réseau d'échanges réciproques de savoir...

Le programme du centre souligne la diversité des animations qu'il propose. Son action participe au soutien aux familles, à la lutte contre l'isolement, au renforcement du lien social, à la promotion de l'économie sociale et familiale. Les habitants constituent la cible et le cœur de son projet, ils sont d'ailleurs conviés à prendre part à son comité d'usagers, qui émet avis et suggestions sur son fonctionnement.

### Soutenir les projets collectifs

S'il accompagne les temps de loisirs, le centre social encourage aussi tous les projets collectifs, que ce soit en soutenant la création et la vie des collectifs d'habitants dans le quartier ou en aidant à construire, avec les habitants volontaires, des temps d'animation.

Pour leurs projets (fête de quartier, fête des voisins, sorties de groupes ou tout autre initiative, pourvu qu'elle soit ouverte et collective), les Fontainois peuvent disposer d'une aide aux projets de habitants (APH). Ce « coup de pouce » peut prendre en compte jusqu'à 75% du budget du projet, dans la limite de 800 euros. L'APH accompagne à la construction et au montage du dossier. Le projet est ensuite examiné devant une commission, constituée d'habitants, qui donne une réponse immédiate.

#### Apportez vos photos souvenirs !

Le livre-CD sur le quartier Bastille est en préparation. Sa parution a été repoussée à fin 2012 pour permettre de collecter davantage d'images.

Ainsi, si vous avez des photos souvenirs du quartier (des photos de famille, d'école ou de la vie quotidienne), n'hésitez pas à les apporter au centre social Romain Rolland (à partir du lundi 2 novembre).

Vos photos seront copiées pour vous être restituées très rapidement et en parfait état.

Pour plus d'infos, Sophia Manesse : 04 76 28 76 37

### Déménagement provisoire à venir

Dans le cadre du renouvellement du quartier Bastille, le centre social Romain Rolland doit être entièrement rénové et modernisé.

Pour permettre ce chantier, l'équipement se déplacera provisoirement dans les locaux de l'ancienne école Elsa Triolet, lesquels, pour accueillir convenablement le centre social et les services qu'il héberge (halte-garderie, service médico-social, écrivain public...), nécessitent préalablement quelques travaux d'aménagement.

Le temps que ceux-ci se fassent, le déménagement du centre social est envisagé pour le premier semestre 2012. Le chantier de rénovation pourra alors commencer. Il s'étendra sur une durée comprise entre dix-huit mois et deux ans.

**Le centre social Romain Rolland est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (18h le mardi), et fermé au public le vendredi après-midi.**

**D'autres horaires sont possibles sur rendez-vous : 04 76 27 13 09**

## Entretien

### Pôle commercial Bastille

Président de l'association des commerçants «Avenir Bastille Fontaine», Gérard Revel-Goyet répond à nos questions.

**Pourquoi avez-vous installé votre magasin dans le quartier Bastille ?**

Je vends des fleurs sur le marché de Fontaine depuis plus de 25 ans et j'ai aussi un magasin à Sassenage. L'opportunité s'est présentée d'ouvrir une autre boutique ici, pour laquelle j'ai embauché une nouvelle vendeuse. Nous sommes huit au total et je suis un peu l'homme à tout faire de cette petite entreprise. Fleuriste, c'est un métier dur, je fais beaucoup d'heures, mais c'est un beau métier parce que créatif. Les fleurs, c'est du superflu, mais ça embellit la vie. Je ne m'en lasse pas.

**Vous êtes président de l'association des commerçants du quartier, quels sont vos projets ?**

La Ville a créé un beau quartier, le plus beau de la commune. C'est à nous commerçants de le rendre attractif, de le faire vivre. Avec l'esthéticienne, la supérette, la boulangerie, la brasserie-tabac et l'auto-école, nous formons une belle équipe et œuvrons dans l'intérêt commun. Nous voulons créer des animations commerciales, des événements sympas pour dynamiser notre secteur. Nous sommes bien épaulés par la Ville.



Lors de l'inauguration, le baby-foot géant a fait sensation

## Rendez-vous

#### Pause café

Tous les mardis de 8h45 à 10h30  
Centre social Romain Rolland

#### Après-midi et soirée dansantes d'halloween avec l'association Clubeez

Samedi 29 octobre  
Salle Romain Rolland  
à partir de 14h30 (enfants accompagnés de leurs parents)  
à partir de 20h (jeunes et adultes)  
Renseignement et réservations :  
les vendredis dès 17h au centre social Romain Rolland

#### Visite de quartier (R. Rolland - Bastille)

Venez rencontrer vos élus  
Lundi 14 novembre  
à 16h30 devant l'école Robespierre  
à 19h, à l'Établi

#### Droits de l'enfant

Du 9 au 24 novembre  
Conférence, spectacles, animations...  
L'intégralité du programme  
bientôt dans vos boîtes aux lettres

# L'ÉTABLI

N°5 - octobre 2011

## Le Journal du projet Bastille



Les ateliers thématiques et les permanences de l'Établi vous donnent rendez-vous

#### Ateliers

Mardi 25 octobre de 16h30 à 18h  
Temps « Libre antenne », avec Dyade et la Web radio « La Voix des Gens »

Mardi 29 novembre de 16h30 à 18h  
« Chauffage bois », avec Yann Bart, des services techniques municipaux

#### Permanences

Tous les mardis de 16h30 à 18h  
En présence d'un technicien des services techniques et du centre social Romain Rolland

Une seule adresse : L'Établi - 101 bd Joliot-Curie

## En bref

#### Un projet qui avance (p.2)

Le point sur les travaux et réalisations à venir

#### Qui fait quoi ? (p.2)

La gestion urbaine et sociale de proximité

#### Zoom sur... (p.2)

La chaufferie bois

#### La question des stationnements (p.3)

Entrée en vigueur du disque bleu européen

#### Point de vue (p.3)

D'un nouveau locataire

#### Vie de quartier (p.4)

Le centre social Romain Rolland

#### Entretien (p.4)

Gérard Revel-Goyet,  
président de l'association des commerçants

## La suite du programme de réalisation est en marche

Depuis les premières livraisons d'appartements en février suivies de l'ouverture des commerces, la vie s'est installée dans un quartier qui a complètement fait peau neuve. Déconstruction de La Saulne, édification des nouveaux bâtiments, aménagement de voiries et d'espaces publics, réalisation de la chaufferie bois... La deuxième tranche du programme de rénovation de l'éco-quartier Bastille est lancée !

Afin d'éviter toute possibilité de squat et de sécuriser les immeubles vides de La Saulne (OPAC 38), dont les habitants ont été relogés, les entrées des montées des immeubles ont été murées et le périmètre du chantier a été clôturé de palissades.

Cet automne démarre la phase de déconstruction, qui consistera à désamianter les lieux, les débarrasser de leurs matériaux et gérer l'ensemble des déchets ainsi produits, dont certains sont recyclables. Après pourra commencer la phase de démolition, qui permettra, en abattant les murs et descendant les fondations, de libérer l'espace où devrait être lancée à la suite, dès le printemps, la construction de cinq immeubles d'habitation (avec appartements en location et en accession).

Par ailleurs, derrière la place de la Commune de Paris, quatre autres bâtiments de logements restent encore à construire pour compléter la rénovation urbaine du quartier.

Sur le site, entre fin septembre et mi-novembre, la Ville démolit le local Aubert et commence simultanément le chantier de construction de la chaufferie bois.

Pour ce qui est des voiries, les prochains travaux concerneront, pour fin 2012 : la première section du mail piétons-cycles bordé de jardins partagés — l'allée Germaine Tillon — reliant la rue des Buissonnées à la rue de la Bastille (il sera prolongé ensuite) ; l'aménagement de la rue Aubert ; la partie restante de la rue de la Bastille, et la place Salvador Allende raccordant le quartier à la digue du Drac. Il restera plus tard à terminer les sections manquantes des rues Aubert et Jean Pain.

À suivre...



Immeuble Très haute performance énergétique (THPE) « Les Gantières » : 15 logements en locatif social (SCIC habitat) répartis sur 2 étages + rez-de-chaussée. Typologie : 3 T2 ; 6 T3 ; 6 T4. Appartements accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Immeuble Très haute performance énergétique (THPE) « Les Tanneurs » : 17 logements en locatif social (SCIC Habitat) répartis sur 4 étages + rez-de-chaussée. Typologie : 4 T2 ; 5 T3 ; 5 T4 ; 3 T5. Appartements accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Disque bleu européen, utilisez-le !

Dans le quartier Bastille est entrée en vigueur en juin, par arrêté municipal, l'utilisation obligatoire pour le stationnement sur l'espace public du disque bleu européen. Ce dispositif doit permettre une meilleure rotation des places, notamment aux abords des commerces.

Distribué gratuitement chez les commerçants du quartier ou à la mairie, signalé par un marquage au sol, le disque bleu réglemente le stationnement. Devant les commerces du boulevard Joliot-Curie, il est ainsi limité à 10mn, comme des panneaux explicatifs l'indiquent. Place de la Commune de Paris la durée est limitée à 1h30. Le stationnement est interdit après 19h30 et le dimanche pour rendre la place aux seuls piétons.

l'infraction : absence de disque ou horaire affiché non conforme. Passée cette période d'adaptation, la sanction deviendra effective : une amende de 17 €, correspondant à une contravention de classe A.

L'utilisation du disque bleu sera progressivement généralisée à l'ensemble de la commune, se substituant aux zones bleues amenées à disparaître au plus tard le 31 décembre 2011 (décret ministériel) et rendant caducs les arrêts-minute. En homogénéisant de la sorte sa réglementation, Fontaine opte pour une gestion pratique du stationnement urbain et s'adapte ainsi en la matière à l'évolution de la législation dans l'union européenne. Le disque est en effet utilisable dans l'agglomération et au-delà, dans tout le territoire européen.

"L'idée qui prévaut, explique Roger Valtat, directeur de la police municipale, est d'organiser la rotation des places, d'éviter le stationnement en double file ou sur les pistes cyclables et de simplifier les contrôles. Il faut faire entrer la règle dans les mœurs." Pour le moment donc, les contrevenants sont avertis par la pose sur leur pare-brise du fac-similé d'un timbre-amende qui qualifie

**Rappelons que la règle d'urbanisme concernant les nouvelles constructions résidentielles prévoit pour le stationnement une place et demi par logement. Cette règle est naturellement respectée pour la rénovation du quartier Bastille, le nombre de places comptabilisant évidemment les garages.**



## Qui fait quoi ?

### La chargée de la gestion urbaine et sociale de proximité

Chargée de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) pour la Ville et installée au sein des services techniques communaux, Ferdousse Ben Hassine s'occupe du cadre de vie de tous les Fontainois. Sur le quartier Bastille, elle veille à ce que "les habitants s'approprient bien leurs nouveaux espaces publics".

Des dysfonctionnements, même minimes, de petits défauts, des manques occasionnant une gêne risquent vite, s'ils ne sont pas réglés, de dévaloriser l'espace public et d'empoisonner la vie des habitants. Des problèmes d'entretien, un éclairage en panne, des nuisances, tout ce qui relève de la qualité du cadre de vie constitue le domaine de Ferdousse Ben Hassine.

Une ligne téléphonique vers les services techniques a été mise en place par la Ville pour que les habitants puissent signaler toute question liée aux espaces extérieurs. Au bout du fil, Ferdousse Ben Hassine dispose de la possibilité de faire intervenir une équipe, ce qui permet une plus grande réactivité. "Je suis là pour apaiser les habitants qui attendent une action pratique réelle à leur demande. Si cela ne dépend pas de la Ville, je relaie l'information, les gens ne doivent pas se sentir abandonnés. Aussi, je rappelle les personnes pour savoir s'ils ont été satisfaits de la réponse apportée. Lorsque je sens une situation problématique, je me déplace", explique-t-elle.

Dans le quartier Bastille, de nouveaux équipements nécessitent un effort de sensibilisation. Comme, par exemple, pour les conteneurs, qui sont enterrés, une première à Fontaine. Ferdousse se charge d'informer la population à leur usage (affichage, boîtes aux lettres), tout en rappelant l'impératif du tri des déchets. "J'accompagne les habitants pour qu'ils se sentent bien dans leur nouvel espace public." Pour mener à bien sa mission, Ferdousse travaille en coordination avec les bailleurs, les syndicats de copropriété, et fait un relais avec le service prévention. "Mon rôle est de répondre techniquement à des questions sociales et d'assurer ainsi la continuité du service public."



**N° spécial interventions des services techniques et de la gestion urbaine et sociale de proximité : 04 765 38600.**  
Du lundi au jeudi 8h-12h / 13h45-17h ;  
le vendredi 8h-12h / 13h30-16h30.

## Zoom sur...

### La chaufferie bois

Pour chauffer le nouveau quartier Bastille, la Ville a choisi de faire construire une chaufferie bois, dont le principe et le fonctionnement répondent à un souci d'économie en termes de dépenses énergétiques et à des préoccupations d'ordre environnemental, le bois étant par excellence une énergie renouvelable.

Les travaux de construction de cet équipement (à l'angle des rues Aubert et Buissonnées) et de mise en place de son réseau ont commencé en septembre. Ils devraient s'achever à la fin du premier trimestre 2012. La chaufferie alimentera les 220 appartements répartis dans les 12 bâtiments résidentiels collectifs du quartier, ainsi que le centre social Romain Rolland et l'ancienne école Elsa Triolet. Le bois sera acheminé par camions depuis Saint-Quentin-sur-Isère, une plateforme située relativement près, pour que l'acheminement n'induisse pas un excès d'émission de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Stocké dans un silo semi-enterré, le combustible sera remonté par une vis sans fin jusqu'à la chaudière, dont la puissance sera de 700 Kw. Les poussières émises par la fumée seront filtrées à un taux inférieur à 20mg/m<sup>3</sup>, bien au-delà des normes en vigueur. Le bois produira 90% de la chaleur nécessaire, le reste étant fourni par une chaudière d'appoint à gaz (950 Kw), qui pourra aussi servir, le cas échéant, de chaudière de secours.

L'eau ainsi chauffée sera conduite par un ensemble de tuyaux formant un réseau d'une longueur de 800m. Construite obligatoirement en béton coupe-feu, la chaufferie sera enjolivée par un revêtement de bardage en bois et couverte d'une toiture végétalisée l'intégrant à l'architecture du quartier.



## Point de vue... d'un habitant

Michel Tasca est handicapé, il se déplace en fauteuil roulant. Il a emménagé place de la Commune de Paris en février dernier. Fontainois depuis 1995, Michel Tasca a dû cesser ses activités professionnelles pour raison de santé. Il était coursier interne à la clinique mutualiste. Atteint d'une sclérose en plaque, il est obligé de se déplacer en fauteuil roulant depuis trois ans et il avait fait une demande de location dans un logement adapté. Il a déménagé au mois de février de l'appartement qu'il occupait place des Ecrins pour un logement locatif neuf place de la Commune de Paris. Un T3 où il peut accueillir ses deux enfants. L'appartement est beaucoup plus adapté à son handicap, excepté la douche où une marche crée une incommodité. Une rampe devrait être installée. "L'appartement où j'ai emménagé n'était pas exactement celui qui m'était réservé, il y a eu une erreur d'attribution de la part du bailleur, mais je n'ai pas voulu faire d'histoire puisque la personne était déjà installée et que celui-ci, mis à part cet inconvénient, me convient", confie-t-il. Michel Tasca s'est vite habitué à son nouvel environnement : "Le quartier est nickel, je m'y trouve très bien, l'arrêt de bus est tout près, le voisinage est parfait et je me suis fait des amis. Je me sens bien mieux qu'à l'endroit où j'habitais avant, pour moi il n'y a pas photo."